

Bourrinet, Jacques et Flory, Maurice (sous la direction de).
L'ordre alimentaire mondial. Paris, Economica, Coll. « Travaux
et Recherches du Centre d'Études et de Recherches
Internationales et Communautaires de l'Université
d'Aix-Marseille III », 1982, 335 p.

Jean-Pierre Thouez

Volume 15, numéro 2, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701665ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701665ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Thouez, J.-P. (1984). Compte rendu de [Bourrinet, Jacques et Flory, Maurice (sous la direction de). *L'ordre alimentaire mondial*. Paris, Economica, Coll. « Travaux et Recherches du Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires de l'Université d'Aix-Marseille III », 1982, 335 p.] *Études internationales*, 15(2), 419–420. <https://doi.org/10.7202/701665ar>

DÉVELOPPEMENT ET ASSISTANCE INTERNATIONALE

BOURRINET, Jacques et FLORY, Maurice (sous la direction de). *L'ordre alimentaire mondial*. Paris, Economica, Coll. « Travaux et Recherches du Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires de l'Université d'Aix-Marseille III », 1982, 335 p.

Cet ouvrage se présente comme un recueil de textes qui peuvent être regroupés sous deux axes principaux : ceux qui portent sur les éléments, descriptions et analyses de la situation alimentaire mondiale et ceux qui fournissent des idées, hypothèses de solution, recherche de voies pour un nouvel ordre alimentaire mondial. Les textes ont été écrits par des chercheurs, fonctionnaires de différentes disciplines et de différents pays et par des responsables internationaux. Ils sont publiés sous l'égide du Centre d'Études et de Recherche Internationales et Communautaires (CERIC) dont J. Bourrinet est le directeur.

Dans la première partie, divisée en cinq chapitres, sont présentés : la géographie de la sous-nutrition (J. Bourrinet); les études de cas : soviétique (A. Nove) et celui des pays arabes (J. Bourrinet et Makramallah); les produits agricoles comme arme alimentaire – le pouvoir vert – (A. Revel); le rôle des marchés à terme (J. Y. Naudet) et celui des institutions internationales (M. Delorme, C. Gueydan, M. Lelart).

Dans la seconde partie, qui comprend sept chapitres, on trouve : le concept juridique d'ordre alimentaire (M. Flory), les sources juridiques multilatérales d'un nouvel ordre alimentaire mondial (C. Imperiali), droits de l'homme et alimentation (B. Habid); le concept d'auto-suffisance comme objectif à atteindre (M. Guernier), le rôle des facteurs culturels dans l'application des politiques (Richard); enfin, les trois derniers chapitres envisagent l'option d'une intégration économique internationale (A. Simantov), le problème des prix (J. J. Marsh) et celui des sanctions

économiques et autres politiques illégales (C. Ruez).

L'unité de l'ouvrage réside dans l'analyse de quelques uns des éléments de la situation alimentaire mondiale : analyse des principales causes de la précarité croissante de la situation alimentaire mondiale et la présentation de quelques mesures cohérentes, qui ne sont pas toujours techniques, pour y remédier. Si la relation démographique – production alimentaire est pédagogiquement claire pour expliquer le spectre de la faim et les inégalités de la répartition spatiale de la production alimentaire, elle n'est pas suffisante pour rendre compte de l'insécurité alimentaire des pays en voie de développement. L'instabilité politique, troubles civils, aléas climatiques, inadaptation des modèles et politiques de développement économiques constituent autant de facteurs qui rendent inaccessibles l'objectif d'autosuffisance pour de nombreux pays.

Contrairement à ce qu'avance M. Guernier (p. 234) le problème alimentaire ne repose pas seulement pour les pays du tiers monde et l'inclusion du cas soviétique dans cet ouvrage nous apparaît judicieux. Les statistiques récentes indiquent un progrès qui peuvent en partie s'expliquer par la mise en place de nouvelles politiques de prise même si les déficiences structurelles sont encore loin d'être résolues. En URSS l'ennemi de l'agriculture comme le rappelle avec raison A. Nove est le « shablon » c'est à dire, le fait d'appliquer arbitrairement les décisions ou des modèles types à des conditions locales extrêmement variées. Un autre aspect intéressant, les pénuries pour de nombreux produits agricoles continueront à exister ce qui pose le problème économique et politique de la dépendance de l'Union soviétique vis à vis de l'extérieur. On peut de même, poser en termes géo-politiques le cas des pays arabes, par exemple : le degré d'autosuffisance en céréales pour les années 1975-1977 de la Jordanie est de 18 % (57 % en 1961-1965) celui de la Syrie 83 % (115 % en 1961-1965). De même, si on analyse le cas des pays exportateurs de pétrole et les autres, on se rend compte des effets néfastes qu'entraînent ces disparités sur les relations politiques et économiques entre les pays arabes.

Il ne fait aucun doute que les problèmes d'alimentation sont souvent utilisés comme arme politique. L'histoire nous offre de nombreux exemples à cet égard. Cependant, le pouvoir alimentaire ne peut être le fait d'un pays isolé, il faut une coalition de pays pour réunir 90 à 95 % des exportations mondiales, seuil à partir duquel la pression paraît irrésistible. (Même dans le cas du soja, où les E.U. seuls reprennent 70 % des exportations).

Là encore, on peut concevoir l'arme alimentaire en termes de géostratégies tant du point de vue des embargos que de l'aide alimentaire. Cependant, l'arme verte ne peut exister que d'une manière limitée dans le temps. Elle est conditionnée par des circonstances extérieures favorables et elle ne peut se développer que dans un réseau complexe de relations aptes à modifier et à s'adapter rapidement.

Le rôle des marchés à terme apparaît selon J. Y. Naudet ambigu en effet, on ne sait avec exactitude s'ils contribuent à accentuer les déséquilibres ni s'ils ont des effets stabilisants sur les prix, de même les débats en cours montrent que les pays ne s'entendent guère sur le rôle des institutions internationales. De plus, celles-ci n'harmonisent guère leurs interventions: désordre des créations successives, compétences croisées. Il est donc nécessaire de faire preuve d'imagination pour aménager, améliorer ce qui existe, trouver de nouvelles pistes et de nouveaux compromis.

La mise en place d'un nouvel ordre juridique selon les propos écrits en 1953 par G. Scelle apparaît limitée dans la mesure où il faut composer avec des États souverains. De plus, si la notion d'ordre juridique est moralement neutre, elle peut être critiquable au plan des valeurs. Pour assurer un nouvel ordre économique, il faut une volonté politique, on peut douter de son existence. Par exemple, on peut se demander quelles relations doivent s'établir entre ce nouvel ordre et les droits de l'Homme. B. Habid montre avec raison que le pourcentage d'équité aux individus, mais également aux relations interétatiques. Cependant, le problème fondamental est que les engagements pris par les États tant à l'égard d'autres États que vis à vis de leurs ressortis-

sants ne constituent pas de véritables obligations internationales sanctionnées.

Les progrès techniques: satellites d'observation (cartes des ressources, par exemple) et l'analyse mathématique des systèmes constituent autant d'outils pour améliorer notre connaissance des faits mais on est encore loin de prévisions acceptables. En fait, selon M. Guernier la proposition la plus importante passe par la décentralisation des décisions et pour R. Chasles par le respect des traditions. Dans ce sens, il y a dans cet ouvrage un oubli fondamental celui de l'auteur principal: le paysan. Et il peut apparaître paradoxal que ce fait soit souligné dans la préface par E. Pisani. Tant que les gouvernements ne respecteront pas la paysannerie, tant qu'elle ne mettra pas à son service des ressources qui tiennent compte des attentes et des besoins locaux on ne voit guère comment pourra être instaurer un nouvel ordre alimentaire. Cela va de soi que cette proposition passe par une politique des prix et des revenus appropriés et par une révision des politiques nationales.

Il est dommage que cet ouvrage ne comporte pas une introduction qui replace chacun des textes dans la ligne de pensée telle que souhaitée par les éditeurs. Sans cet exercice, on a l'impression d'un ensemble de tests présentant une diversité de vues et de voix. De même, les références et l'index selon les sujets ou les auteurs ne sont pas indiqués à la fin de l'ouvrage. Finalement, il manque à défaut d'une synthèse, une réflexion du CRIC sur la construction d'un modèle de l'ordre alimentaire sans pour autant qu'il soit unitaire ou dogmatique.

Jean-Pierre THOUÉZ

Département de géographie
Université de Montréal

CARLSSON, Jerker (Ed.), *South-South Relations in a Changing World Order*. Uppsala, The Scandinavian Institute of African Studies, 1982, 166 p.

Parmi les importantes modifications subies par le système économique mondial de-